

## La preuve de la fraude Jean Tosti, 4 août 2006

Depuis quelques jours, l'équipe Nikonoff-Cassen multiplie les contre-feux tentant d'expliquer qu'il n'y a pas eu fraude, et que les anomalies constatées sont le seul fait du hasard. Curieux hasard quand même, qui aboutit à des lots aussi improbables que B4 et T3, pour ne citer que les deux plus célèbres.

Reste que, pour prouver qu'il y a eu fraude, il faut arriver à démontrer que certains bulletins n'ont pu être rédigés que pendant la semaine du dépouillement, **alors qu'une bonne partie des résultats était déjà connue**. Cette démonstration est assez facile à faire à l'aide des lots B3 et B5, figurant dans le tableau joint.

On y voit, et c'est une constante des paquets douteux déjà mis en évidence, que le but de la fraude était de favoriser 16 candidats, qui ont en effet réussi à terminer parmi les 25 premiers le 17 juin. Mais là n'est pas le plus important : afin d'atténuer la grossièreté de la fraude, on a voulu panacher les bulletins en y ajoutant des noms de la liste suggérée par Susan George. Seulement, comme on avait trop peur de perdre l'élection, on a choisi les candidats qui n'avaient plus la moindre chance d'être élus. Et voilà comment, dans les lots B3 et B5, on retrouve en tête des candidats "georgiens" (derrière Aurélie Trouvé, mais presque toujours devant J.-M. Harribey et toujours devant Geneviève Azam), les candidats dont les noms suivent, classés selon leur score :

Jean-Luc Cipièrre  
Jean Tosti  
Gérard Jouve  
Roland Nurier  
Florent Denimal  
Renaud Dumas

Quant aux autres candidats proposés par Susan George, ils sont tous derrière, souvent très loin derrière.

Quelle probabilité pour qu'un tel résultat se produise autrement que par la fraude ? Je ne suis pas probabiliste, mais je ne m'avance guère en disant "aucune". Je rappelle qu'au final, selon le rapport de l'huissier, Jean-Luc Cipièrre est 32e, Jean Tosti 40e, Gérard Jouve 47e ; quant à Roland Nurier, Florent Denimal et Renaud Dumas, ils sont respectivement 49e, 50e, et 51e. Leur position était à peu près la même, voire pire, au soir du dimanche 11 juin.

Que vous soyez dans un "camp" ou dans l'autre, lisez tous attentivement le document joint. Ensuite, je crois que le doute ne sera plus guère permis.

Bien cordialement  
Jean Tosti --Attac 66

Bonjour à toutes et à tous,

Le message que j'ai envoyé hier, concernant les lots B3 et B5, et montrant comment on avait "voté" pour les candidats de la liste de Susan qui n'avaient plus aucune chance d'être élus, a suscité quelques remarques. Hélas, aucune ne porte sur le contenu du tableau joint et sur le fait de savoir s'il peut être autre chose que frauduleux. Il est vrai que c'est difficile, pour ne pas dire impossible !

En fait, les résultats de la lettre B constituent la preuve manifeste qu'il y a eu fraude : 399 bulletins ont été dépouillés le 14 (B2), et ne montrent aucune irrégularité. 83 l'ont été jeudi 15 en fin d'après-midi (B1), là encore aucune irrégularité. Hélas, il y a les trois autres, B3, B4 et B5 (respectivement 100, 100 et 50 bulletins).

J'ai déjà montré hier pourquoi B3 et B5 étaient frauduleux. Quant à B4, il suffit de rappeler que les 100 bulletins de ce lot donnent tout bonnement 24 élus à la liste Nikonoff !

Au total, si on additionne tous les B, ce qui fait mine de rien plus de 700 bulletins, et en supposant que seuls les B aient voté, l'élection au CA aurait eu des résultats pour le moins surprenants, que je vous laisse découvrir :

- 1 JONQUET Bernadette
- 2 NIKONOFF Jacques
- 3 GOUSSOT Danielle
- 4 TASSI Régine
- 5 KARBOWSKA Monika
- 6 WEBER Jacques
- 7 LUDI Aurore
- 8 BARRAL Audrey
- 9 BERNIER Aurélien
- 10 COIGNARD Valérie
- 11 GAZIELLO Emmanuelle
- 12 LAMBERT Renaud
- 13 JAUFFRET Sabine
- 14 LAURENT Matthieu
- 15 GICQUEL Michel
- 16 LANDFRIED Julien
- 17 TROUVE Aurélie
- 18 CIPIERE Jean-Luc
- 19 TOSTI Jean
- 20 NURIER Roland
- 21 HARRIBEY Jean-Marie
- 22 JOUVE Gérard
- 23 DENIMAL Florent
- 24 BRUSTIER Gaël

Soit les 16 premiers et le 24e pour Nikonoff, les 7 autres étant dans l'ordre Aurélie Trouvé, Jean-Luc Cipièrre, Jean Tosti, Roland Nurier, Jean-Marie Harribey, Gérard Jouve et Florent Denimal.

Même Geneviève Azam n'aurait pas été élue par les 732 votants dont le nom commence par B, elle qui est régulièrement en quatrième position dans la plupart des votes.

Vous trouverez ci-dessous les liens permettant de vérifier tout cela sur mon site perso :

<http://www.jeantosti.com/attac/b3b5.xls> (les lots B3 et B5)

<http://www.jeantosti.com/attac/bcomplet.xls> (tableau sur l'ensemble des B, réalisé par Christiane Marty et mis à jour en fonction des données de l'huissier)

<http://www.jeantosti.com/attac/b4.xls> (l'incroyable lot B4)

Amicalement  
Jean Tosti  
Attac 66